

De l'usage des outils de la recherche qualitative en milieu rural ivoirien : une analyse de l'influence du groupe social sur la structure de l'entretien

Soho Rusticot Droh De Bloganqueaux et Jean-Louis Hippolyte Lognon Sagbo

Volume 31, numéro 1, janvier 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1085020ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1085020ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

1715-8702 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

De Bloganqueaux, S. & Hippolyte Lognon Sagbo, J.-L. (2012). De l'usage des outils de la recherche qualitative en milieu rural ivoirien : une analyse de l'influence du groupe social sur la structure de l'entretien. *Recherches qualitatives*, 31(1), 6–28. <https://doi.org/10.7202/1085020ar>

Résumé de l'article

L'entretien, qu'il soit individuel ou collectif, au-delà d'être une simple technique de collecte d'informations, consiste en une relation sociale. De ce fait, son usage, son déroulement ainsi que sa structure sont influencés par le contexte social. Cela est notamment prégnant pour les entrevues réalisées en milieu rural où le groupe social et les normes sociales influencent le déroulement et la structure de l'entretien. Le présent article analyse, à partir de cas observés de transformation d'interviews individuels en interviews collectifs et vice-versa lors de deux enquêtes dans trois localités rurales de la Côte d'Ivoire, l'influence du cadre social sur la structure de l'entretien. Concrètement, il décrit le processus et les circonstances de changement de structure des entretiens, analyse les déterminants de ces transformations ainsi que certaines implications théoriques et méthodologiques.

De l'usage des outils de la recherche qualitative en milieu rural ivoirien : une analyse de l'influence du groupe social sur la structure de l'entretien

Soho Rusticot Droh De Bloganqueaux, Docteur ès sciences sociales

Institut d'Ethno-sociologie, Université de Cocody-Abidjan

Jean-Louis Hippolyte Lognon Sagbo, Docteur ès sciences sociales

Institut d'Ethno-sociologie, Université de Cocody-Abidjan

Résumé

L'entretien, qu'il soit individuel ou collectif, au-delà d'être une simple technique de collecte d'informations, consiste en une relation sociale. De ce fait, son usage, son déroulement ainsi que sa structure sont influencés par le contexte social. Cela est notamment prégnant pour les entrevues réalisées en milieu rural où le groupe social et les normes sociales influencent le déroulement et la structure de l'entretien. Le présent article analyse, à partir de cas observés de transformation d'interviews individuels en interviews collectifs et vice-versa lors de deux enquêtes dans trois localités rurales de la Côte d'Ivoire, l'influence du cadre social sur la structure de l'entretien. Concrètement, il décrit le processus et les circonstances de changement de structure des entretiens, analyse les déterminants de ces transformations ainsi que certaines implications théoriques et méthodologiques.

Mots clés

ENTRETIEN INDIVIDUEL, ENTRETIEN COLLECTIF, CONTEXTE SOCIAL, MILIEU RURAL, CÔTE D'IVOIRE

Introduction

Dans les sciences sociales, particulièrement en sociologie et en anthropologie, faire le terrain rime avec faire des entretiens. L'entretien en tant que technique de collecte des données revêt donc un caractère incontournable dans le cadre de l'enquête. Cette technique présente plusieurs variantes selon que l'on se réfère à la forme des questions (le caractère directif ou non des questions) et au

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 31(1), pp. 6-28.

RECHERCHE QUALITATIVE EN CONTEXTE AFRICAIN

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

© 2012 Association pour la recherche qualitative

nombre des participants à l'entretien. En référence au critère du nombre de participants à l'entretien, on distingue les entretiens individuels et les entretiens collectifs ou *focus groups*. Ces deux types d'entretien, bien qu'ils soient complémentaires, s'excluent dans leur réalisation en raison des logiques et des objectifs qui les sous-tendent. Toutefois, il a été constaté lors d'études réalisées en milieu rural ivoirien des cas de transformation d'entretiens individuels en entretiens collectifs et vice-versa. Un tel constat pose le problème de l'influence du contexte social sur l'usage et la réalisation de l'entretien. Car loin d'être une simple technique de collecte d'information, l'entretien est une relation sociale. Aussi porte-t-il nécessairement la marque des positions sociales des différents acteurs (l'enquêteur et l'interviewé) et de l'environnement socioculturel dans lequel il se déroule.

Plusieurs études ont à ce propos analysé les problèmes liés à l'usage de l'entretien (individuel et collectif), notamment la relation d'enquête et l'influence de la culture et des normes sociales. Bourdieu (1993), analysant la relation d'enquête et ses effets, met l'accent sur l'influence de l'enquêteur (domination symbolique) sur l'interviewé, l'objectivité et la représentativité de l'information recueillie. Chamboredon, Pavis, Surdez et Willemez (1994), à propos de la relation d'enquête, analysent quant à eux les effets de la position sociale de l'enquêté (enquêtés en position de dominant dans la hiérarchie sociale) sur l'intervieweur et sur l'objet de l'entretien. Scarpa (2009) aborde la question des présupposés idéologiques et culturels de l'usage de l'entretien individuel. Il montre en effet que l'individualisme principal présupposé de l'entretien individuel n'est pas universel et qu'il se heurte à des communautés (d'immigrés africains en Belgique) où les individus se perçoivent en priorité comme membre d'un groupe, social d'une famille, etc. Touré (2010) examine les fondements scientifiques des *focus groups* et les problèmes de scientificité précisément les biais de l'usage de cette méthode en contexte africain, plus exactement au Sénégal.

Toutes ces études ont ceci en commun : elles placent un accent sur le lien entre la relation d'enquête, la nature de l'entretien, le contexte social et l'objectivité des données recueillies. Elles s'inscrivent toutes dans le débat classique sur la neutralité et l'objectivité dans la conduite de l'entretien. Elles n'abordent pas l'influence du contexte social et des groupes sociaux d'appartenance de l'enquêté sur la structure de l'entretien, notamment la transformation d'entretien individuel en entretien collectif et vice-versa. Il s'agit de la modification du dispositif selon deux cas de figure. Le premier cas est relatif au fait qu'un entretien initialement prévu avec une seule personne au cours de sa réalisation voit la participation d'autres personnes en plus de l'enquêté initial. Le deuxième cas de figure se rapporte au fait que lors d'un

entretien collectif, un seul participant s'érige en répondant unique ou est désigné par les autres participants pour répondre aux questions lors de la réunion de groupe.

L'objectif de cet article est donc d'analyser l'influence du groupe social et des normes sociales sur la structure et le déroulement de l'entretien. Il s'agit de décrire les contextes et le processus de transformation de la structure des entretiens, d'analyser les déterminants de cette transformation et les implications théoriques et méthodologiques de ce processus. L'analyse de cette influence est illustrée à partir de cinq exemples de changement de structure de l'entretien dans le cadre de deux études réalisées dans des localités rurales de la Côte d'Ivoire. Les deux premiers exemples concernent des cas de mutation d'entretiens collectifs en entretiens individuels lors d'une étude sur la cartographie et l'analyse du système de protection de l'enfant en Côte d'Ivoire (Child Frontiers, 2010). Les trois autres exemples sont relatifs à des cas de transformation d'entretiens individuels en entretiens collectifs lors d'une autre étude sur les mariages interethniques en milieu rural¹ (Diaby, 2009).

Processus de transformation de la structure de l'entretien

Description des cas de transformation de focus group en entretien individuel : deux exemples provenant de l'étude de la cartographie et de l'analyse du système de protection de l'enfant en Côte d'Ivoire

Rappel de la problématique générale et de la méthodologie de l'étude

L'analyse du système de protection de l'enfant en Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre d'une étude du ministère ivoirien de la Famille, de la femme et des Affaires sociales² avec l'appui de l'UNICEF. Elle part d'un constat qui est que toutes les approches développées par l'État depuis l'indépendance, en raison de leur fonctionnement sectoriel, n'arrivent pas à intégrer toutes les formes de vulnérabilité des enfants dans un système global. Ce sont généralement des approches-projet et des planifications à court terme. L'objectif principal de cette étude était de contribuer à l'adoption d'une approche plus globale intégrant les différentes formes de protection des enfants dans une perspective systémique, cela par une description et une analyse des composantes du système ivoirien de protection de l'enfant.

La démarche méthodologique de cette étude a consisté en la réalisation d'une cartographie générale, en une recherche documentaire et en des entretiens semi-directifs individuels, en des discussions de groupe et des sondages aussi bien en milieu rural qu'urbain. Au total, 130 documents ont été analysés, 37 discussions de groupe ont été menées avec six groupes cibles, à savoir les enfants, les femmes, les hommes adultes membres des communautés et des travailleurs de première ligne (hommes et femmes) à Abidjan³ et

Bouaké⁴ pour ce qui est du milieu urbain ainsi qu'à Guingréni⁵ et Gnamagui⁶ pour le milieu rural.

Quand un participant s'érige en porte-parole des autres participants

Le protocole d'enquête sur la protection indiquait que des équipes des directions régionales du ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires sociales concernées par l'étude étaient chargées de sélectionner les participants aux différents *focus groups*. Les membres de ces équipes se présentaient aux participants comme étant des fonctionnaires du Ministère dont le rôle est de faciliter l'étude sur le système de protection des enfants conduite par un groupe de consultants. Cependant, malgré ces précisions, lors de certains entretiens le groupe de consultants chargé d'animer les *focus groups* a été assimilé aux fonctionnaires du Ministère. Ce fait a alors modifié la structure de l'entretien collectif en la ramenant à un entretien individuel car durant tout l'entretien c'est le participant 2 qui s'est érigé en interlocuteur principal, en porte-parole de la communauté devant « l'autorité » représentée par l'animateur. Sa légitimité en tant que porte-parole du groupe provenait de son parcours de vie en tant que fonctionnaire à la retraite. Malgré les efforts de l'animateur de faire circuler de façon équitable la parole, les autres participants laissaient le participant 2 seul répondre aux questions.

Animateur : Qu'est-ce qui fait que dans votre communauté les enfants ne sont pas en sécurité?

Participant 2 : Vous, les gens du Ministère, vous devez le savoir. C'est d'abord et avant tout la crise militaropolitique qui a débuté depuis le 19 septembre 2002. Les armes circulent partout. Dans un tel contexte on sait l'effet néfaste de cette situation sur les enfants...

Animateur : Ok, qui a quelque chose d'autre à ajouter?

Participant 2 : Je pense que l'État doit tout mettre en œuvre pour que cette crise prenne fin. Car l'avenir de nos enfants en dépend...

Animateur : Oui monsieur (participant 7) qu'elle est votre réaction par rapport à cette question?

Participant 7 : Mon frère (participant 2) a tout dit.

Participant 2 : C'est ça monsieur quand on est au sommet de l'État, il est difficile de percevoir ce dont les enfants dans notre communauté ont besoin pour se sentir en sécurité. Mais c'est en gros ce que je suis en train de vous dire...

Participant 10 : Je n'ai vraiment rien à dire, mon frère (participant 2) a parlé en notre nom à tous.

Quand les participants au focus group désignent, selon la nature de la question, la personne compétente pour y répondre

Lors des discussions de groupe sur le système de protection des enfants, plusieurs questions ont conduit à focaliser l'entretien entre un seul participant et l'animateur. De façon générale, lorsque ces questions se posent en début d'entretien, elles font de l'entretien collectif un entretien individuel. Quel que soit l'ordre de leur apparition, elles ont tendance à imposer l'entretien individuel. Les participants désignent dans leurs rangs une personne « compétente » pour y répondre.

Animateur : Ici vous n'avez ni maternité ni dispensaire. Alors, comment se font l'accouchement et la prise en charge du nouveau-né afin qu'il soit protégé?

Participant 11 : Monsieur il y a la vieille (matrone de 71 ans) qui est là. C'est elle qui peut donner des éclairages sur cette question.

Animateur : Oui ne vous inquiétez pas, la vieille va parler, mais d'abord quel est votre avis par rapport à cette question.

Participant 11 : Si la vieille n'était pas présente, je vous aurais dit quelque chose sur ce sujet. Comme elle est là, écoutons-la. Car cela nous instruira tous.

Animateur : Bien, on va donc écouter la vieille et ensuite je vais revenir à vous pour que vous nous disiez deux mots sur cette question.

Participant 8 : (matrone, vieille dame de 71 ans) Dans notre communauté je bénéficie de la confiance de tout le monde. Je fais accoucher les femmes en utilisant des techniques ancestrales. C'est de façon traditionnelle que j'assure la prise en charge des enfants...

Tout le long de l'entretien, l'essentiel des échanges se situait entre l'animateur et la matrone et cela malgré les efforts de celui-ci de réinscrire cet échange dans la logique d'un entretien collectif. Pour rétablir l'ordre de l'entretien, l'animateur a par exemple rappelé aux participants de laisser les uns et les autres s'exprimer et que chacun avait son tour de parole. Il leur précise la logique du *focus group* qui est d'avoir l'avis de chacun sur le sujet.

Description des cas de transformation d'entretien individuel en focus group : trois exemples tirés de l'étude sur la propension des Abourés⁷ de sexe masculin à contracter les mariages interethniques dans les localités de Samo et de Larabia

Rappel de la problématique de l'étude

Cette étude est partie d'un constat sur les mariages interethniques à Samo et à Larabia, deux villages abourés situés dans le département de Bonoua au sud-est de la Côte d'Ivoire. Ces derniers sont caractérisés par une forte hétérogénéité ethnique car ils se situent dans une zone qui a connu de fortes immigrations par le passé. Les autochtones sont les Abourés. Les allogènes et les allochtones sédentarisés viennent d'horizons divers. Les allogènes viennent principalement des pays de la sous-région, tels que le Mali, le Burkina-Faso et le Ghana. Les allochtones sont issus de presque tous les grands groupes ethniques de la Côte d'Ivoire. En plus de ces caractéristiques, ces villages enregistrent un nombre important de mariages interethniques à l'intérieur de ces catégories d'acteurs (autochtones, allochtones et allogènes) ou entre celles-ci. Cette réalité traduit l'absence de restriction officielle en ce qui a trait aux mariages interethniques. Cependant, il a été donné de constater une propension des Abourés de sexe masculin à contracter les mariages interethniques par rapport aux Abourées de sexe féminin. L'étude avait donc pour objectif d'analyser les déterminants sociaux de la propension des Abourés de sexe masculin à contracter les mariages interethniques.

La méthodologie s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation directe et les entretiens semi-directifs. Les catégories de personnes concernées par les entretiens étaient les autorités villageoises, les conjoints et conjointes autochtones abourés des mariages interethniques, les conjoints et conjointes migrants des mariages interethniques et enfin les conjoints et conjointes autochtones abourés des mariages intraethniques. Les techniques d'échantillonnage par réseau et accidentelle ont été mobilisées. Le critère de saturation a permis d'interviewer 38 personnes à Samo et 16 personnes à Larabia.

Quand l'arrivée de visiteurs transforme l'entretien individuel en entretien collectif

Souvent, en milieu rural, l'arrivée inopinée d'un visiteur pendant un entretien individuel transforme cet outil en entretien collectif. En effet, à Samo et à Larabia certains entretiens individuels ont pris la forme d'une discussion de groupe après l'arrivée de visiteurs.

Enquêtrice : Pouvez-vous nous expliquer comment votre communauté perçoit le mariage interethnique?

Enquêté : Le mariage interethnique chez nous n'est pas une chose nouvelle. De mon point de vue...

La conversation fut interrompue par le frère aîné de l'enquêté qui est venu lui rendre visite chez lui à la maison. Les échanges de civilité ont lieu. La femme de l'enquêté sert de l'eau à boire à son beau-frère et par la suite l'enquêté s'informe des raisons de la visite de ce dernier.

L'enquêté à son visiteur : Tu as fini de boire de l'eau. Je peux donc te demander les nouvelles.

Le visiteur : Il n'y a rien de grave. C'est un bonjour.

L'enquêté : Merci. Nous aussi on est là. Nous nous sommes bien réveillés. Alors... Quelle est la deuxième nouvelle?

Le visiteur : Comme j'ai appris que tu es un peu souffrant. Je suis venu pour te saluer.

L'enquêté : Merci grand frère. Ça va mieux. J'étais même en train de m'entretenir avec ma fille (enquêteuse). Elle est étudiante à l'université d'Abidjan. Elle étudie les mariages interethniques dans notre village.

Le visiteur : C'est bien ma fille. C'est exact. Dans notre village il y a beaucoup de ces mariages...

La présence de ce visiteur a eu un effet sur le déroulement de l'entretien. Les échanges se passaient entre l'enquêteuse et l'enquêté ainsi que le visiteur. Ce dernier s'immisçait lui-même dans la conversation ou y était introduit par l'enquêté initial pour soit compléter (enrichir), soit valider les réponses de ce dernier. L'enquêté étant en convalescence, il reçut la visite d'autres personnes. Celles-ci se sont introduites de la même manière dans la conversation, ce qui a donné lieu à un entretien collectif au lieu d'un entretien individuel. Cela s'est produit après que l'enquêteur s'est résolu à continuer l'entretien après des tentatives vaines de rappel de la nature individuelle de l'entretien.

Quand les interprètes se transforment en enquêtés

Samo et Larabia sont des villages du groupe ethnique abouré. Alors, lors de l'enquête, l'enquêteuse s'est fait aider par un autochtone (parlant l'abouré et le français) pour jouer le rôle d'interprète. Il y a eu des moments où l'interprète n'a pas été en mesure de faire son travail parce qu'il s'agissait de langues autres que le français et l'abouré. Par exemple, à Samo l'enquêteuse et son interprète se sont rendus au domicile des membres d'un couple ayant contracté un mariage interethnique. Le membre masculin du couple était abouré et le membre féminin était agni (un groupe ethnique de l'est de la Côte d'Ivoire membre du grand groupe Akan). Au domicile du couple, l'enquêteuse et son

interprète furent informés de l'absence de l'homme. La femme était présente avec ses sœurs et frères en vacances scolaires. L'entretien devrait donc se faire avec cette dernière qui ne parle que l'agni. Cela disqualifiait l'interprète. Alors, l'un des frères et sœurs de l'enquêtée a été invité à jouer ce rôle. Cependant au cours de l'entretien, tous les parents de l'enquêtée qui étaient présents se sont érigés en interprètes, et mieux en enquêtés, en donnant leurs avis et expériences personnelles sur le sujet. La traduction des réponses donnait lieu à des échanges préalables entre les différents interprètes improvisés. Et chacun d'entre eux, au motif de traduire au mieux les dires de l'enquêtée initiale, donnait en fait son avis personnels sur la question.

Enquêtrice : Parlez-nous de votre expérience du mariage interethnique.

Enquêtée : Réponse en langue agni.

Discussion entre les frères et sœurs de l'enquêtée en langue agni

Interprète désigné : Ma grande sœur dit que chez nous au village ici, il y a beaucoup de femmes d'autres ethnies qui sont mariées à des Abourés et ça se passe bien. Elle-même n'a pas de véritables problèmes dans son couple, ses enfants parlent les deux langues agni et abouré. Les Abourés et les Agnis sont tous des Akans, ils ont les mêmes coutumes donc ça va. Moi-même (cette fois l'interprète donne son avis) je connais une famille de l'autre côté du village où l'époux est burkinabé et la femme abourée; ici les hommes abourés préfèrent épouser des femmes d'autres groupes ethniques donc les femmes abourées aussi se tournent vers d'autres ethnies, même les étrangers.

Une sœur de l'enquêtée : Ma sœur a dit tantôt qu'elle n'avait pas de problèmes dans son couple. Mais cela n'est pas général parce qu'il y a souvent des problèmes sur les questions d'héritage surtout quand le conjoint est allogène...

Ici c'est le système matrilineaire donc on hérite du côté de la maman...

L'enquêtrice : Êtes-vous sûr que vous avez traduit fidèlement les propos de votre sœur?

Un frère de l'enquêtée : Bien sûr. Car la traduction que nous faisons est plus détaillée et complète. Et elle s'appuie sur l'expérience que chacun de nous a du mariage interethnique dans le village. Nous connaissons parfaitement le village.

L'entretien sortait ainsi de son cadre individuel pour être collectif.

Quand le protocole local impose l'entretien collectif

L'étude prévoyait des entretiens individuels avec les membres de la chefferie villageoise sur les normes régissant le mariage dans le village. Ainsi, à Larabia l'enquêtrice avait pu obtenir un rendez-vous avec un notable pour un entretien. Le jour de l'entretien sur le lieu du rendez-vous, au domicile du notable, l'enquêtrice constate que le notable n'était pas seul. Il avait fait appel à d'autres notables afin que ces derniers participent à l'entretien dans un souci, confie-t-il, de respect de la coutume. Après les salutations d'usage, les échanges ont commencé.

L'enquêté (notable) : Chers frères, je vous ai fait appel aujourd'hui pour qu'on explique un aspect de notre culture à notre fille (l'enquêtrice). Elle vient de loin. Elle vient d'Abidjan où elle est étudiante en sociologie. Elle fait des recherches sur les mariages interethniques entre Abourés et non-Abourés. Notre village étant caractérisé par l'importance numérique des étrangers, je pense que la question mérite d'être débattue et clarifiée. Car comme il est de coutume chez nous, lorsque nous recevons la visite d'un étranger pour parler des questions relatives à notre tradition, cela doit se faire en présence de la notabilité. Donc pour ces genres de question je pense que la vérité ne peut venir de moi seul mais de tout le village. C'est pourquoi je vous ai fait appel. Toutefois, quand la tête est là le genou ne porte pas le chapeau. Alors ma fille comme tu es là donne les nouvelles toi-même. Surtout n'aie pas de complexes. Tu es avec tes pères. Tous ici ont une connaissance poussée de la tradition.

L'enquêté par cette introduction venait de déconstruire la structure individuelle de cet entretien.

La démonstration de la transformation des dispositifs

Les cas présentés, d'un certain point de vue de façon anecdotique, mettent en exergue les modalités de transformation de certains *focus groups* et entretiens individuels en milieu rural ivoirien bien que le chercheur ait respecté les exigences relatives à l'usage de ces dispositifs, notamment le contrat de collaboration et la conduite de l'entretien. En effet, l'étude de la cartographie et de l'analyse du système de protection de l'enfant en Côte d'Ivoire avait pour objectif principal la découverte des particularités du système de protection de l'enfant de ce pays. Ainsi, la fonction des *focus groups* dans le protocole de recherche était de mettre en exergue les visions contrastées et consensuelles des populations concernées par l'étude. La cible était, à cet effet, tous les acteurs du système de protection des enfants. Elle visait alors les hommes, les femmes, les

enfants et les experts locaux en matière de protection qui sont qualifiés de travailleurs de première ligne. Le choix des participants aux discussions de groupe s'est fait après des démarches auprès des autorités villageoises et des visites préparatoires dans les familles des personnes sélectionnées. En effet, une semaine avant la mission des chercheurs dans les zones d'enquête, un représentant du Ministère fut dépêché auprès des autorités villageoises pour leur déposer une lettre annonçant l'arrivée de chercheurs. Cette lettre expliquait le but et les enjeux de cette recherche ainsi que la manière dont celle-ci serait conduite et donnait les différents thèmes qui seraient abordés. Elle requérait également la collaboration de tout le village. Cette lettre remplit ainsi à la fois les fonctions d'une maquette d'entretien dont a parlé Van der Maren (2010) et d'un contrat collaboratif (Morrisette, 2011). Ainsi, selon les procédures coutumières les autorités informaient le village et se préparaient à l'arrivée des chercheurs. Ce travail préparatoire n'a pas empêché l'équipe de chercheurs de repréciser le contrat collaboratif et cela depuis leur première entrevue avec les autorités villageoises jusqu'au début de chaque entretien de groupe. Par ailleurs, avant l'entame de chaque entretien, une vérification était faite pour s'assurer de la conformité des personnes sélectionnées avec les critères de sélection. Les enfants sélectionnés devaient être âgés de neuf à dix-huit ans. Il devait y avoir des groupes homogènes et des groupes hétérogènes : la sélection devait ainsi comporter un groupe de filles, un groupe de garçons uniquement et un groupe mixte (filles et garçons). Concernant les hommes et les femmes, le critère principal était qu'ils aient au moins dix-huit ans et soient en situation de mariage coutumier ou non. Ils étaient aussi constitués en groupes homogène et hétérogène. Pour les travailleurs de première ligne, la sélection était fondée sur leur expertise supposée en matière de protection de l'enfant.

Pour l'étude portant sur les mariages interethniques, les démarches préalables ont été sensiblement les mêmes à la différence que l'étude a été menée dans le cadre d'un mémoire de DEA tandis que celle sur la cartographie et l'analyse du système de protection de l'enfant était une recherche-action. Le choix des personnes interrogées s'est fait sur la base d'un raisonnement en termes de matrice comme l'a recommandé Albarello (1999), et cela, conformément aux objectifs de l'échantillonnage d'une étude qualitative qui ne vise pas une représentativité statistique mais une représentativité sociologique (Albarello, 1999; Savoie-Zajc, 2007). C'est sur cette base que les personnes à interroger précédemment mentionnées ont été sélectionnées.

Bien que ces détails apportent quelques éclairages sur l'ensemble des dispositions techniques qui ont soutenu ces deux études, ils ne sont pas suffisants pour rendre visible la manière dont les dispositifs se transforment. Pour expliquer ce processus, d'abord, il importe de présenter les différentes

caractéristiques de chacun de ces dispositifs et de voir ensuite comment l'un se mue en l'autre avec toutes les conséquences que cela produit. En fait, la particularité et la spécificité de chacun de ces dispositifs sont affirmées par plusieurs auteurs. Blanchet, Ghiglione, Massonnat et Trognon (1987), cité par Albarello (1999), affirment à propos de l'entretien individuel :

nous définissons empiriquement l'entretien de recherche comme un entretien entre deux personnes, un interviewer et un interviewé, conduit et enregistré par l'interviewer; ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche... (p. 62).

Baribeau et Germain (2010) donnent les critères qui assurent la spécificité des entretiens de groupe. Pour elles, l'entretien de groupe, comme son nom l'indique, suppose un groupe, un animateur et une discussion entre ces personnes. Il permet selon elles (2010) de voir les similarités et offre une information plus nuancée et souvent plus riche. Son objectif n'est pas de produire un discours linéaire mais un discours nuancé, qu'il soit contrasté ou commun, à partir des réflexions de plusieurs personnes ayant soit une expertise, soit une expérience significative à propos de la question de recherche. Par ailleurs, au-delà de ces spécificités Blanchet (1982), cité par Baribeau et Germain (2010), donne les fonctions de tout entretien d'enquête : premièrement, la fonction de *production* : on y assigne les interventions de type ouverture, relance, tour de parole, demande de précisions. Deuxièmement, la fonction de *confirmation* : on y associe la confrontation, la corroboration, la reformulation. Troisièmement, la fonction *d'orientation* : on y associe la recentration des propos, la relance thématique, les déductions, les mises en parallèle. Baribeau et Germain (2010) font une analyse éclairante de ces fonctions. Elles font savoir que dans le cas d'un *focus group*, le rôle de l'animateur se situe à deux niveaux, imbriqués : le maintien de la communication et du climat socioaffectif de la discussion et la centration sur les tâches cognitives auxquelles la structuration d'une pensée de groupe fait appel. Ainsi, pour elles la première et la troisième fonction posent peu de problèmes quant au traitement des données puisqu'elles concernent des tâches que l'on pourrait relier à l'exploration d'une thématique (avec plus ou moins de profondeur). On les retrouve d'ailleurs au cœur de l'entretien individuel. Quant à la deuxième, celle qualifiée de confirmation, elle suppose un rôle plus actif de l'animateur dans la structuration des idées émises par les participants, et, le cas échéant, dans l'élaboration de la pensée du groupe.

Au regard de tout ce qui précède, deux éléments constitutifs des entretiens d'enquête sont retenus pour démontrer la transformation des entretiens. Il s'agit du rôle du chercheur (simple intervieweur ou animateur) au cours des entretiens et le produit obtenu à la fin de chaque entretien (le produit est-il un discours linéaire d'un enquêté ou un discours nuancé et consensuel issu des interactions entre les membres d'un groupe). En effet, la caractéristique essentielle du *focus group* est la discussion. Car comme Davila et Domínguez (2010) l'indiquent, au-delà de l'administration d'une série de questions, il y a la discussion. Ainsi, donnent-ils les trois acceptions de l'action de discuter à prendre en considération dans une discussion de groupe : 1) traiter attentivement et particulièrement une matière, oralement ou par écrit; 2) considérer un sujet en le débattant, et 3) avoir une conversation sur un sujet. Chacune des acceptions indique une forme différente de la discussion qui se met en scène : l'examen, le débat et la conversation. Les cas présentés à propos des *focus groups* sur le système de protection des enfants, précisément les interactions entre l'animateur et les participants, étaient marqués par deux acceptions de l'action de discuter. Il s'agit de l'examen et de la conversation. Cependant il y manquait le débat. Cela est perceptible par la monopolisation de la parole par le participant 2 pour le premier cas et la désignation de la matrone par le groupe pour être l'interlocutrice principale dans le deuxième cas. L'animateur dont le rôle est de faciliter les échanges entre les membres du groupe se laisse entrainer par la dynamique du groupe après des tentatives vaines d'instauration d'un climat de discussion. Son rôle d'animateur se mue ainsi en celui d'un simple intervieweur. Ainsi, malgré la présence des autres participants, tout se passait comme s'il s'agissait d'un entretien entre un intervieweur et un interviewé en présence de « témoins » que sont les autres participants. La structure du discours obtenu était linéaire car elle porte la marque des interlocuteurs principaux (désigné ou s'érigeant en porte-parole).

Pour ce qui est de l'étude sur les mariages interethniques, la transformation d'un entretien individuel en entretien collectif est observable à travers l'émergence de débat entre l'enquêté initial et d'autres personnes. Le chercheur rencontre à chaque fois des imprévus (au regard des prescriptions initiales de son protocole de recherche) : arrivée inopinée de visiteur sur le lieu d'entretien, l'improvisation d'interprète, l'imposition d'une réunion selon les formes coutumières. Tous ces imprévus ont en commun la restructuration de l'interaction entre le chercheur et l'enquêté par l'instauration d'échanges communicationnels qui vont parfois jusqu'au débat dans lequel le chercheur se voit investi du rôle de modérateur ou d'animateur. Ainsi, le chercheur d'abord simple intervieweur se retrouve dans le rôle d'animateur. L'objectif initial du dispositif se trouve modifié. Au lieu de recueillir des discours linéaires des

enquêtés, le chercheur se retrouve en face de pensées nuancées produites à partir de discussion entre plusieurs personnes.

Les déterminants de la transformation de la structure des entretiens

Les circonstances et le processus de transformation de la structure des entretiens ci-dessus décrits font apparaître différents facteurs de la conversion des entretiens collectifs en entretiens individuels et des entretiens individuels en entretiens de groupe. Il s'agit des facteurs suivants : la représentation que l'enquêté se fait de l'enquêteur, le sujet abordé, le statut social des enquêtés, les normes locales de sociabilité, le cadre de l'enquête, l'interprétariat, le protocole local et l'attitude du chercheur. Ces différents déterminants de la modification de la structure des entretiens ne s'excluent pas. Ils s'interpénètrent dans la réalité. L'analyse isolée de chaque facteur répond essentiellement à des fins pédagogiques.

La représentation de l'enquêteur et la structure de l'entretien

Selon Bourdieu (1993), la situation d'enquête, qui met en relation un chercheur et ses questions avec une ou plusieurs personnes (les enquêtés) dans les réponses desquelles des informations sont recherchées, produit sur cette personne ou ces personnes des effets artificiels empêchant l'objectivité et la représentativité des informations. Ces effets de la relation d'enquête influencent également le déroulement et la structure de l'entretien. Cette influence provient généralement de la représentation que l'enquêté ou les enquêtés ont de l'enquêteur. De façon générale, en Côte d'Ivoire, en milieu rural, les équipes de recherche sont assimilées à des agents de développement. Les chercheurs eux-mêmes, en vue de susciter l'intérêt des populations à participer aux entretiens, présentent l'objet de l'étude en référence au développement et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils sont donc systématiquement identifiés, dans l'imaginaire populaire local, à des personnes venues recueillir les préoccupations des ruraux afin de les porter aux sphères de décisions en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Ces représentations sont étroitement liées à la genèse et à la logique dominante des recherches en milieu rural africain. Ces recherches s'insèrent pour la plupart dans la logique d'une meilleure connaissance des réalités des populations rurales à des fins de mise en œuvre de politiques de développement efficaces. Comme le soutient Guillard (1961), il est « difficile de penser à une enquête rurale isolée dans un seul but de meilleure connaissance, détachée, pour un délai plus ou moins long, de l'action amélioratrice des conditions de production, donc de la vie rurale » (p. 12).

Cette réalité réajuste, dans des cas, la dynamique interne des groupes de discussion pour imposer un entretien individuel. Ce fut le cas à Guingreni où la

perception que les enquêtés avaient de l'animateur a été à l'origine de la transformation de l'entretien collectif en entretien individuel. Ce dernier était perçu comme un représentant du ministère de la Famille, donc une autorité. Ce fait a produit une modification de la dynamique de groupe avec l'émergence d'un leader, « porte-parole » du groupe devenant ainsi l'unique interlocuteur de l'enquêteur. Cela révèle donc un lien plus ou moins direct entre d'une part le statut réel ou supposé de l'enquêteur et la représentation que les enquêtés ont de ce statut et, d'autre part, entre cette représentation du statut et la nature de l'entretien. Comme le mentionne Guillard (1961) « L'enquêteur, souvent marqué par son origine raciale ou administrative, entraîne par sa seule présence ou son origine une déformation plus ou moins systématique des données recueillies » (p. 11).

L'influence du sujet abordé sur la nature de l'entretien

Le sujet ou l'objet de l'entretien constitue un élément structurant de l'interaction entre l'intervieweur et le ou les interviewés. En effet, les informations à collecter nécessitent au préalable que le chercheur définisse une catégorie d'acteurs à même de les fournir. Autrement dit, il doit au préalable résoudre la question de la représentativité sociologique de l'échantillon (Hamel, 2003). Cependant, dans certains cas, le sujet abordé entraîne une recomposition interne de cette représentativité sociologique construite *a priori* par le chercheur. Dans le cadre des *focus groups* réalisés dans les localités rurales ivoiriennes, les participants, en fonction des thèmes abordés, tendent à désigner un des leurs comme étant légitime pour y répondre. Cette légitimité provient de certaines caractéristiques sociales des enquêtés. Il s'agit de l'âge, de la place dans l'organisation sociale villageoise, du parcours de vie et des compétences sociales (connaissances, savoir-faire, savoir-être dans un domaine particulier). La désignation de la matrone par les autres participants pour répondre aux questions sur les pratiques d'accouchement dans le village de Guingreni où il n'existe pas de maternité est une illustration. C'est ce que les psychosociologues appellent « effet de foule » qui poussent les membres d'un groupe à déformer, à rajouter, à embellir leurs propos ou tout simplement à se taire.

La sociabilité et le cadre de l'enquête

L'entretien en tant que situation sociale et interaction sociale porte nécessairement l'empreinte des facteurs contextuels. Les mutations de la structure des entretiens observées lors des enquêtes dans les localités rurales sont, dans certains cas, la résultante de l'effet du cadre (lieu) de l'entretien et des codes de sociabilité locaux. Le lieu du déroulement de l'interview – privé ou public – influence nécessairement ce qui s'y dit (Le Meur, 2002) mais

également sa nature individuelle ou collective. Comme l'a relevé Olivier De Sardan (2003), il se produit un passage spontané d'un entretien individuel à un entretien collectif : on veut faire un entretien individuel, et on voit des gens venir et s'agglomérer (soit du fait de l'interlocuteur, qui veut des témoins, soit du fait du lieu, qui est ou devient public). Par ailleurs, bien qu'étant une situation sociale particulière et artificielle du fait de son caractère préconstruit et scientifiquement codifié, l'interview en tant que communication entre des personnes s'insère dans les pratiques quotidiennes locales. D'ailleurs, une des stratégies du chercheur visant à réduire au maximum l'artificialité de la situation d'entretien est de rapprocher au maximum l'entretien guidé d'une interaction banale quotidienne, à savoir la conversation. De ce fait, l'interview est également sous l'influence des codes de sociabilité locale. Les visites d'amis ou de parents reçues par un interviewé lors de l'entretien à son domicile et les civilités qui s'ensuivent (salutations, présentations des acteurs, objet de la présence de chaque personne en ce lieu) intègrent – du fait ou pas de l'interlocuteur – les visiteurs dans l'entretien. Ces derniers participent à l'interview soit pour préciser, compléter une réponse, soit pour donner une toute autre information. La combinaison de ces deux facteurs (lieu de l'entretien et sociabilité) a particulièrement conduit à la transformation de l'entretien individuel en entretien collectif à Samo lorsque le visiteur est arrivé chez l'enquêté.

De l'influence de l'interprétariat

Le problème de la traduction contribue souvent à la transformation d'un entretien individuel en un entretien collectif en milieu rural. L'entretien qui est un échange linguistique suppose que les interlocuteurs s'expriment dans la même langue ou du moins qu'ils aient une même référence linguistique, alors que dans les villages il existe souvent une distance entre l'enquêteur et l'intervieweur du fait de la différence de langue. Cette réalité fait de l'interprète un acteur clé de l'entretien. Son action lors de l'échange est très souvent analysée en termes d'altération de l'information collectée. Selon Olivier De Sardan (2003), les caractéristiques culturelles et linguistiques de la situation d'enquête et de son contexte engendrent des biais sur les contenus référentiels des discours. Mais à côté de cette altération informative survient souvent une modification structurelle, notamment le passage d'un entretien individuel à un entretien collectif du fait de l'immixtion du ou des interprètes dans l'entretien en tant qu'interviewé. Ils ne se contentent pas de traduire les questions et les réponses de principaux concernés par l'entretien, à savoir le chercheur et l'enquêté. Ils donnent également leurs propres expériences, complètent ou même « corrigent » les réponses de l'interviewé initial. Ce fut le cas lors de l'entretien avec la femme d'ethnie agnie en union interethnique à Samo.

Le protocole traditionnel comme facteur de transformation de la structure des entretiens

Le respect du protocole local peut, dans certains cas, être à l'origine du passage d'un entretien individuel à un entretien collectif. En effet, le changement d'un entretien individuel en discussion de groupe peut être du fait de l'enquêté qui souhaite s'exprimer en présence de témoins. C'est notamment le cas lors d'entretiens avec des membres de la chefferie villageoise. Ce souhait de la présence de témoins est en fait une obéissance au protocole traditionnel. Ceux-ci sont habilités à participer à l'entretien pourtant voulu individuel par le chercheur pour renchérir, préciser, compléter les réponses de l'interviewé initial. Les logiques qui sous-tendent cette pratique sont entre autres la transparence dans la gestion de la vie politique et sociale, une marque de considération pour le chercheur qui va de pair avec une volonté de donner à l'entretien un caractère solennel.

En outre, de façon générale, la logique de la palabre africaine plane sur les relations d'enquêtes. Sous ce rapport Anzieu et Martin, cité par Simard (1988), font savoir qu'en Afrique « les réunions ordinaires, informelles, remplissent surtout un but d'entretien du groupe. Les réunions graves obéissent à des procédures formelles souvent très ritualisées; mais elles ne deviennent efficaces que quand une discussion libre s'y est pleinement instaurée » (p. 86). Ainsi, dans la logique des palabres africaines la nature des problèmes débattus détermine le niveau d'influence des relations d'autorités ou hiérarchiques lors des interactions. Dans le dernier cas évoqué, les échanges entre les membres de la notabilité n'ont pas fait mention de ce qui pourrait être vu comme un biais méthodologique selon Albarello (1999) dans les entretiens collectifs. Il s'agit de relation d'autorité entre les participants à la réunion de groupe. En plus, comme l'ont indiqué Kouame et Sia (1993) et Simard (1988), beaucoup de civilisations africaines pratiquent la règle du consensus. Ce fait structurel est souvent reproduit dans les *focus groups*. Et l'animateur se trouve désarmer devant le comportement consensuel et complice des participants. Par ailleurs, la stratification sociale qui caractérise plusieurs sociétés africaines délimite les zones de compétence de chaque acteur dans la société. Ainsi, ces zones de compétence constituent une forme de structuration des relations sociales de façon générale. Souvent dans les discussions de groupe cette caractéristique structurelle s'invite et change la configuration initiale de celles-ci en assurant la domination de l'acteur supposé compétent sur les autres participants.

L'attitude du chercheur

Plusieurs auteurs, notamment Olivier De Sardan (1995) et Simard (1988), édictent des précautions aux fins de garantir l'objectivité des données et la stabilité de la relation d'enquête partant du dispositif choisi en milieu rural. Toutefois, ces précautions avant et pendant l'entretien sont en grande partie tributaires de l'attitude du chercheur pendant l'enquête de terrain. En effet, l'entretien dans sa réalisation consiste en une interaction entre un chercheur et les personnes enquêtées dans un contexte social donné. Sous ce rapport, l'analyse de la transformation des entretiens observée implique que l'accent soit également mis sur l'attitude du chercheur, particulièrement sur son attitude quant aux contraintes contextuelles de la réalisation de l'entretien. La part de responsabilité de l'enquêteur dans la modification des entretiens peut s'analyser de façon globale à sa capacité à gérer l'interaction au cours de l'entretien. De manière plus précise, la gestion de l'interaction concerne son appréciation de l'application des normes de réalisation de l'entretien, son adaptation au contexte, sa capacité à s'imposer dans la relation de pouvoir qu'est l'entretien en rapport ou non avec ce qu'il juge essentiel dans l'étude (collecter des données riches ou rigueur des dispositifs) et certaines contraintes telles que le temps, les moyens financiers, la disponibilité des personnes, etc. Par exemple, la transformation de l'entretien individuel en entretien collectif du fait de la présence de visiteurs ou du fait de la présence de notables (le cas de Samo) résulte de l'appréciation que le chercheur fait du risque de vouloir coûte que coûte respecter le dispositif de départ. Surtout qu'il a déjà à plusieurs reprises rappelé le caractère individuel de l'entretien. Comme le souligne Beaud (1996), « il existe bien un risque d'appliquer de force des techniques d'enquête à des sujets qui leur résistent fortement » (p. 239). Il y a également l'appréciation ou l'arbitrage que fait le chercheur entre le respect scrupuleux des règles de l'entretien et l'objectif premier de tout entretien, à savoir la collecte des données. Dans les cas de modification de la structure de l'entretien (notamment la mutation de l'entretien individuel en entretien collectif), bien que la nature des informations collectées dans les deux types d'entretien soit différente, le chercheur a privilégié la richesse des données collectées. Étant donné le fait que

l'intervieweur peut réaliser de très bons entretiens approfondis (sur le plan des résultats de la recherche) en étant maladroit, en faisant des « gaffes », en se trompant sur le moment, ou en se montrant parfois trop dirigiste ou interventionniste. Les « bons » entretiens sont moins liés à des qualités techniques « abstraites » qu'à la capacité de l'enquêteur à susciter et à obtenir même

maladroitement, même en transgressant les consignes « techniques » (Beaud, 1996, p. 244).

Les implications théoriques et méthodologiques de la transformation de la structure de l'entretien

La mutation structurelle de l'entretien a des implications théoriques et méthodologiques. Celles-ci se rapportent à certaines caractéristiques de l'entretien de recherche. Il s'agit de l'entretien en tant que négociation invisible, en tant que domination symbolique et du caractère ancré de sa structure.

La transformation de la structure d'entretien : une négociation invisible de la structure d'entretien

L'entretien est avant tout une interaction comme l'affirme Briggs (1986). Son déroulement est influencé par le contexte et les représentations sociales des deux catégories d'acteurs (enquêteurs et enquêtés) engagées dans cette interaction. L'entretien apparaît donc comme une rencontre interculturelle plus ou moins imposée par l'enquêteur où se confrontent des normes métacommunicationnelles différentes et parfois incompatibles (Briggs, 1986). D'un côté, il y a l'enquêteur qui à l'aide d'un guide d'entretien (individuel ou collectif) tente de trouver des réponses à la problématique de sa recherche. De l'autre côté, il y a l'enquêté qui ignore la logique du choix d'un outil de collecte de données plutôt qu'un autre, mais qui est inscrit dans un jeu de relation d'enquête où son niveau de réaction aux questions posées est généralement lié à un ensemble de facteurs (sujet, lieu...). Ici, comme le fait remarquer Olivier de Sardan (2003) :

[l]'enquêté n'a pas les mêmes « intérêts » que l'enquêteur ni les mêmes représentations de ce qu'est l'entretien. Chacun, en un certain sens, essaye de « manipuler » l'autre. L'informateur est loin d'être un pion déplacé par le chercheur ou une victime prise au piège de son incoercible curiosité. Il ne se prive pas d'utiliser des stratégies actives visant à tirer profit de l'entretien (gain en prestige, reconnaissance sociale, rétribution financière, espoir d'appui ultérieur, légitimation de son point de vue particulier...) ou des stratégies défensives visant à minimiser les risques de la parole (donner peu d'information ou des informations erronées, se débarrasser au plus vite d'un gêneur, faire plaisir en répondant ce qu'on croit que l'enquêteur attend...) (p. 42).

Il résulte entre autres le fait que l'entretien constitue une sorte de « négociation invisible » (Olivier de Sardan, 1995) au cours de laquelle sont en

jeu aussi bien les attentes mutuelles que la perception que l'on a du rôle de chacun. Sur ce point, Le Meur (2002) présente le cas de l'anthropologue vu comme agent de développement et bailleur de fonds potentiel, auquel il importe donc de présenter de la « communauté » une image aussi lisse et consensuelle que possible, en réponse aux attentes supposées de « donneurs » réticents à investir dans des villages agités de conflits. C'est d'ailleurs le cas à Guingreni où l'enquêteur a été assimilé par les enquêtés à un fonctionnaire du ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires sociales. Le jeu de l'entretien, à cet effet, consiste d'une part pour l'enquêteur à faire confiance à l'enquêté et requière la participation de l'enquêté d'autre part. Cette interaction qu'Olivier De Sardan (1995) a qualifiée de « négociation invisible » est une forme de négociation de la structure d'entretien adaptée à la situation d'enquête, une structure ancrée. En effet, la négociation invisible est la réalité latente de tout entretien. Elle est la face cachée des réactions manifestes de chaque catégorie d'acteurs engagés dans l'entretien. Pendant que l'enquêteur distribue la parole et fait des relances à certaines questions pour confirmer une hypothèse de son étude, l'enquêté voit en ses réponses un moyen de mise en évidence de son vécu dont l'espoir de son amélioration est dévolu à son interlocuteur (l'enquêteur). Cette négociation invisible ignore donc le protocole primaire de l'entretien. L'enjeu, dans ce contexte, est que chaque catégorie d'acteurs engagés dans l'entretien puisse trouver les réponses à leurs attentes respectives. De façon précise, l'enquêteur lors de l'entretien recherche des informations pour valider ou non ses hypothèses. Alors, bien que souvent soucieux de respecter le protocole de départ, il s'adapte aux contextes et circonstances de la modification de la structure de celui-ci tant qu'il n'y a pas de risque d'un hors sujet.

La transformation de la structure d'entretien : une inversion de la domination symbolique

L'entretien en tant qu'interaction sociale entre enquêteurs et enquêtés constitue un rapport de force où s'exprime une domination symbolique de l'une des deux catégories. Bourdieu (1993) est l'un des premiers chercheurs à se prononcer sur la tendance de ce rapport de force. En fait, selon lui, c'est l'enquêteur qui exerce une domination symbolique sur l'enquêté car il estime que c'est l'enquêteur qui engage le jeu et institue la règle du jeu. Cela en raison principalement de sa dotation en différents capitaux, notamment en capital culturel. Cette position de Bourdieu est tempérée par les situations de la relation d'enquête en milieu rural ivoirien décrit dans cet article. En effet, dans les exemples mentionnés l'enquêté s'entretient avec des personnes à statut social diversifié (roi, chef, paysans, cadres à la retraite). Ainsi, en dépit de sa position *a priori* de dominant liée à la représentation que les enquêtés ont de

lui, l'enquêteur se voit en position de dominé du fait (volontairement ou pas) des enquêtés ce qui se traduit par la transformation du dispositif de collecte des données. Par exemple, la culture locale (civilité et procédure protocolaire), la représentation sociale que les enquêtés ont de l'enquêteur et le sujet constituent autant d'éléments qui poussent les enquêtés consciemment ou non à dénaturer la structure initiale de l'entretien. L'arrivée inopinée d'invités lors de certains entretiens individuels à Samo et à Larabia est accompagnée de civilité locale. Cette variable n'offre généralement pas le choix à l'enquêteur. Il se voit obligé de suivre la dynamique du groupe qui tant à convertir certains entretiens individuels en entretiens collectifs. Cela signifie que la position sociale dominante que l'enquêté a dans la vie sociale en dehors de la relation d'enquête se reproduit souvent dans la relation d'enquête lors de l'entretien. Comme ce fut le cas dans le texte de Chamboredon et al. (1994) où des étudiants en DEA devaient interviewer des cadres. Cela traduit une inversion de la relation de pouvoir bourdieusienne au profit de l'enquêté. Ce dernier, en raison de son rapport avec l'enquêteur, arrive à déconstruire et reconstruire une structure d'entretien adaptée à la situation d'enquête dans laquelle il est inscrit.

Conclusion

L'artificialité de l'entretien, du fait de sa codification scientifique en tant que technique de collecte des données, ne lui enlève pas sa nature fondamentalement sociale. Il consiste en effet en une relation sociale, en une situation sociale. Sous ce rapport, le fait qu'il soit influencé par le contexte social de son déroulement apparaît comme un truisme. Cette influence se manifeste tant sur le plan de la qualité des informations reçues que sur le plan de la structure même de l'entretien. Cela a été le cas lors d'études réalisées dans des localités rurales du nord et du sud de la Côte d'Ivoire. Dans ces localités, il a été constaté des cas de transformation d'entretiens individuels en entretiens collectifs et de transformation de *focus groups* en entretiens individuels. Plusieurs facteurs liés à la dynamique des groupes sociaux et aux normes sociales locales sont à l'origine de ce phénomène. Il s'agit précisément de la représentation que l'enquêté a de l'enquêteur, du sujet abordé, des normes de sociabilité, du cadre de l'entretien, de l'interprétariat, du protocole traditionnel et, bien sûr, de l'attitude du chercheur par rapport aux contingences du contexte. Cette transformation de la structure des entretiens, par ses implications épistémologiques, amène à relativiser, en tout cas en contexte africain, des précautions et postulats méthodologiques sur la relation d'enquête. Il s'agit du caractère strictement codifié de l'entretien, de la « fameuse » domination symbolique de l'enquêteur sur l'enquêté, le protocole de collaboration et la maquette d'entretien. Il en résulte que le dispositif (entretien

individuel et entretien collectif) de collecte des données en milieu rural africain est enraciné, c'est-à-dire déterminé et validé *a posteriori* par le terrain.

Notes

¹ Cette étude s'inscrit dans un programme de recherche sur les mariages interethniques et la production de l'ethnicité en Côte d'Ivoire initié par le Laboratoire de sociologie économique et d'anthropologie des appartenances symboliques (LAASSE).

² Depuis le 1^{er} juin 2011, ce ministère se dénomme, ministère de la Famille, le la Femme et de l'Enfant.

³ Capitale économique de la Côte d'Ivoire.

⁴ Deuxième grande ville située au centre de la Côte d'Ivoire.

⁵ Village situé dans le département de Boudiali au nord de Côte d'Ivoire.

⁶ Village situé dans le département de Soubré au centre-ouest de la Côte d'Ivoire.

⁷ Groupe ethnique du sud-est de la Côte d'Ivoire faisant partie du grand groupe ethnique Akan. Le système de parenté y est de type matrilineaire.

Références

- Albarello, L. (1999). *Apprendre à chercher*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Anzieu, D., & Martin, J. Y. (1986). *La dynamique de groupes restreints*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Baribeau, C., & Germain, M. (2010). L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches qualitatives*, 29(1), 28-49.
- Beaud, S., (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». *Politix*, 9(35), 226-257. Repéré à http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966
- Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonnat, J., & Trognon, A. (1987). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Bourdieu, P. (1993). La situation d'enquête et ses effets. Dans P. Bourdieu (Éd.), *La misère du Monde* (pp. 903-934). Paris : Éditions du Seuil.
- Briggs, C. (1986). *Learning how to ask. A socio-linguistic appraisal of the role of the interview in social science research*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Chamboredon, H., Pavis, F., Surdez, M., & Willemez, L. (1994). S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. *Genèses, Sciences sociales et histoire*, 16, 114-132. Repéré à http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1994_num_16_1_1251
- Child Frontiers. (2010). *Cartographie et analyse du système de protection de l'enfant en Côte d'Ivoire* [Rapport final]. Abidjan, Côte d'Ivoire : Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires sociales et UNICEF.
- Davila, A., & Domínguez, M. (2010). Formats des groupes et types de discussion dans la recherche sociale qualitative. *Recherches qualitatives*, 29(1), 50-68.
- Diaby, M. (2009). *Recherche sur les déterminants sociaux des mariages interethniques chez les hommes abourés de Samo et Larabia (Sous-préfecture de Bonoua)* (Mémoire de DEA inédit). Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Guillard, J. (1961). À propos de l'enquête rurale en milieu africain. Méthodes et techniques utilisées pour l'étude d'un village du Nord Cameroun. *Économie rurale*, 47, 11-20. Repéré à http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_1961_num_47_1_1716
- Hamel, J. (2003). À propos de l'échantillonnage. De l'utilité de quelques mises au point. *Recherches qualitatives*, 21, 3-20.
- Kouame, K. E., & Sia, N. J. (1993). Les formes de communication traditionnelles en Côte d'Ivoire et leur utilisation en matière d'éducation pour la santé. *Africa Media Review*, 7(2), 17-29. Repéré à <http://archive.lib.msu.edu/DMC/African%20Journals/pdfs/africa%20media%20review/vol7no2/jamr007002003.pdf>
- Le Meur, P. Y. (2002). *Approche qualitative de la question foncière. Note méthodologique*. [Document de travail n°4]. IRD RÉFO – UR095, Régulations foncières, politiques publiques, logiques des acteurs. Repéré à <http://www.mpl.ird.fr/ur095/resultats/Documents%20de%20travail%20UR/4LeMeur.pdf>
- Morrisette, J. (2011). Ouvrir la boîte noire de l'entretien de groupe. *Recherches qualitatives*, 29(3), 7-32.
- Olivier de Sardan, J. P. (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : APAD-Karthala.

- Olivier de Sardan, J. P. (2003). L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants. *Lasdel, études et travaux*, 13. Repéré à www.ird.ne/lasdel/pub/ je ne trouve pas l'article
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives, Hors série*, 5, 99-111.
- Scarpa, R. (2009). Questions sur les présupposés culturels de l'entretien individuel de travail social. Repéré à <http://www.aifris.org/IMG/pdf/SCARPA-Robert-1.24.pdf>
- Simard, G. (1988). La recherche sociale dans les sociétés de paroles ou le défi de la recherche sociale en Afrique : le cas du Cameroun. *Sociologie et sociétés*, 20(1), 83-96. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/001704ar>
- Touré, E. H. (2010). Réflexion épistémologique sur l'usage des *focus groups* : fondements scientifiques et problèmes de scientificité. *Recherches qualitatives*, 29(1), 5-27.
- Van der Maren, J. M. (2010). La maquette d'un entretien. Son importance dans le bon déroulement de l'entretien et dans la collecte de données de qualités. Notes de recherche. *Recherches qualitatives*, 29(1), 129-139.

Soho Rusticot Droh De Bloganqueaux est titulaire d'un doctorat en anthropologie du développement économique et social. Il est membre du Laboratoire de sociologie économique et d'anthropologie des appartenances symboliques (LAASSE) de l'Institut d'ethno-sociologie (IES) de l'Université de Cocody à Abidjan où il est actuellement coresponsable de deux programmes de recherche. L'un porte sur les mécanismes d'autoprotection des enfants et l'autre sur la question du lien entre les activités économiques et les problèmes environnementaux en Côte d'Ivoire. Il est de plus engagé dans des recherches sur les déterminants sociaux de l'insertion sociale des Ivoiriens par l'entrepreneuriat et sur la structure épistémologique de la problématique en sociologie et en anthropologie.

Jean-Louis Hippolyte Lognon Sagbo est titulaire d'un doctorat en anthropologie économique de l'Université de Cocody à Abidjan. Il est membre du Laboratoire de sociologie économique et d'anthropologie des appartenances symboliques (LAASSE) de l'Institut d'ethno-sociologie (IES) de cette même université. Ses projets de recherche en cours portent notamment sur l'entrepreneuriat et les monopoles dans le secteur informel, les dépenses des ménages en Côte d'Ivoire et la reproduction de l'identité villageoise des villages insérés en ville.